



Public visé

Professionnels
de l'optique exerçant au sein
d'un magasin

Pré requis

Aucun

Durée

7 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation
Une attestation DPC
(Développement Professionnel
Continu), sous condition d'être
opticien diplômé

Tarifs

335 € nets de taxe par stagiaire

2100 € nets de taxe pour un groupe

PRISE EN CHARGE OPTIQUE DE LA PERSONNE ÂGÉE



Thème : Vision de la personne âgée et basse vision

Eligible DPC

OBJECTIFS

- * Comprendre les problématiques rencontrées par la personne âgée dans l'utilisation de sa vision
- * Accompagner et conseiller les personnes âgées dans l'utilisation de leur équipement afin d'optimiser leur vision et leur confort

PROGRAMME

- Les modifications de la physiologie oculaire chez la personne âgée et leurs conséquences sur la vision
- Les pathologies oculaires altérant la vision chez la personne âgée : DMLA, Glaucomes, cataractes,
- Les pathologies générales et leurs conséquences sur la vision : diabète, hypertension artérielle,
- Les spécificités de l'équipement multifocal chez le presbyte avancé
- La prise en charge en magasin afin d'optimiser la vision et le confort de la personne âgée

Moyens pédagogiques

La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique. Supports de formation projetés, exposés théoriques, études de cas, jeux de rôle, quiz.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels pour la partie théorique. Pour la pratique, les stagiaires auront à leur disposition le matériel équivalent à celui qu'ils utilisent dans leur pratique quotidienne à savoir réfractomètre automatique, lunettes d'essai et réfracteur.

Un support de formation est remis aux participants.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

Une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire en début de formation.

A la fin de la formation un quiz permet de mesurer les acquis des stagiaires.

